

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

Réf. 130000006023/D

N° rév. 1.7

## StoCryl GW 100

Date de révision 26.03.2026

Date d'impression 04.04.2026

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial StoCryl GW 100

Identifiant Unique De Formulation (UFI) 8R51-Y03D-X00N-5453

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Agents hydrophobants

Utilisations déconseillées Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Sto AG Schweiz  
Südstrasse 14  
CH - 8172 Niederglatt  
Téléphone: 044 851 53 53  
[www.stoag.ch](http://www.stoag.ch)Adresse e-mail de la personne responsable de FDS Schweiz Sto SE & Co. KGaA  
Département TIQA Qualitätssicherung  
[p.hammerschmitt@sto.com](mailto:p.hammerschmitt@sto.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence Schweiz

Heures d'ouverture  
7.30 - 12.00 / 13.00 - 16.30  
Tél. 0041 - 44 - 851 - 54 44  
Hors d'heures d'ouverture  
Tél. 0044 - 1235 - 239 - 670  
Tox Info Suisse  
Tél. 0041-44-251-51-51  
Numéro abrégé: 145 ([www.toxi.ch](http://www.toxi.ch))

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Conseils de prudence	:	<p><b>Prévention:</b> P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p><b>Intervention:</b> P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.</p> <p><b>Élimination:</b> P501 Rappporter le contenu/le contenant à une entreprise d'élimination de déchets agréée ou à un point de collecte communal.</p>

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Polydiméthylsiloxane,(((3-((2-aminoéthyl)amino) propyl)silyldiène)tris(oxy)) tris-,methoxy- terminé acide propionique

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considérés comme persistants, bio-accumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB).

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification	Concentration (% w/w)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

	No.-Index Numéro d'enregistrement		
Polydiméthylsiloxane,(((3-((2-aminoéthyl)amino)propyl)silyldiène)tris(oxy)) tris-,methoxy- terminé	67923-07-3	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Flam. Liq. 3; H226	≥ 10 - < 20
acide propionique	79-09-4 201-176-3 607-089-00-0 01-2119486971-24-XXXX	Skin Corr. 1B; H314 Flam. Liq. 3; H226 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335  Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1B; H314 ≥ 25 % Skin Irrit. 2; H315 10 - < 25 % Eye Irrit. 2; H319 10 - < 25 % STOT SE 3; H335 ≥ 10 %	≥ 1 - < 5
Substances PBT et vPvB :			
octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2 209-136-7 014-018-00-1 01-2119529238-36-XXXX	Flam. Liq. 3; H226 Repr. 2; H361f Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	≥ 0,1 - ≤ 0,3
décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6 208-764-9 01-2119511367-43-XXXX		≥ 0,1 - ≤ 0,3
REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) :			
octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2 209-136-7 014-018-00-1 01-2119529238-36-XXXX	Flam. Liq. 3; H226 Repr. 2; H361f Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	≥ 0,1 - ≤ 0,3
décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6 208-764-9 01-2119511367-43-XXXX		≥ 0,1 - ≤ 0,3

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Inhalation	Transférer la personne à l'air frais. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Identifier correctement la substance.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Demander conseil à un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau. Si l'état de conscience le permet, boire beaucoup d'eau par petites quantités. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne PAS faire vomir.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques	Au contact de l'eau (ainsi que dans le système gastro-intestinal) le produit libère du méthanol en grande quantité. Tenir compte d'une éventuelle intoxication au méthanol et de la période de latence connue de plusieurs jours.
---------	---

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	Traiter de façon symptomatique.
------------	---------------------------------

### RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau Poudre sèche Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Sable
--------------------------------	---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

Moyens d'extinction  
inappropriés

**5.2 Dangers particuliers  
résultant de la substance ou  
du mélange**

**5.3 Conseils aux pompiers**

Conseils supplémentaires

Jet d'eau à grand débit

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans  
les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être  
éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**6.1 Précautions  
individuelles, équipement de  
protection et procédures  
d'urgence**

Éloigner toute source d'ignition.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.  
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits  
répandus ou renversés.  
Entrée interdite à toute personne étrangère au service.

**6.2 Précautions pour la  
protection de  
l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le  
sol.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités  
compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3 Méthodes et matériel de  
confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour  
acide, agglomérant universel, sciure).  
Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.  
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.  
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au  
point 13.

**6.4 Référence à d'autres  
rubriques**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une  
manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les  
ateliers.  
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits  
répandus ou renversés.  
Observer les réglementations de la protection du travail.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Conserver dans le conteneur d'origine.  
Conserver dans un endroit sec.  
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition au poste de travail.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.  
Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.  
Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.  
Le port de chaussures et de vêtements antistatiques est recommandé.  
Utiliser un outillage ne provoquant pas de d'étincelles.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas entreposer près des acides.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acide propionique	79-09-4	VME	10 ppm 30 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	20 ppm 60 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Garantir une bonne aération ; si possible, utiliser ou installer des extracteurs d'air internes.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Il faut prévoir un point de lavage/de l'eau pour le nettoyage des yeux et de la peau.

Protection des mains

Délai de rupture : 480 min

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : p. ex. KCL 897 "Butoject®" - gants de protection en butylcaoutchouc - (Kächele-Cama-Latex GmbH, Hotline: 0049(0)6659-87-300, [www.kcl.de](http://www.kcl.de))ou équivalent.

Les surfaces de la peau entrant en contact avec le produit doivent être enduites de crème de protection. Ces crèmes ne doivent en aucun cas être utilisées après un contact.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des valeurs limites d'exposition au poste de travail, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Une protection respiratoire est nécessaire sur les postes de travail mal ventilés.

Filtre ABEK

Protection respiratoire à utiliser pour les opérations de projection

ABEK-P

Protection respiratoire conforme à EN 14387.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Air	:	Éviter le rejet dans l'environnement.
Sol	:	Éviter la pénétration dans le sous-sol.
Eau	:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	Jaunâtre
Odeur	:	légère
Seuil olfactif	:	Pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation	:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non déterminé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	non déterminé
Point d'éclair	:	25 °C Méthode: DIN 53213
Température d'auto-inflammation	:	265 °C
Température de décomposition	:	Pas de données disponibles
pH	:	5 - 6 (25 °C) Concentration: 100 %
Viscosité Viscosité, dynamique	:	env. 1 - 10 mPa.s (25 °C) Méthode: DIN 51562
Temps d'écoulement	:	Pas de données disponibles
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	38 hPa (30 °C)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

Densité : env. 0,9 - 1,0 g/cm<sup>3</sup> (25 °C)  
Méthode: DIN 51757

Densité de vapeur relative : Pas de données disponibles

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif  
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.  
Groupe d'explosion IIB

Propriétés comburantes : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Non applicable

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

Taux d'évaporation : non applicable

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses L'éthanol se dégage pendant le traitement et par réaction avec l'eau.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.  
Protéger de l'humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Des acides et des bases  
Réagit lentement avec de l'eau et forme de l'éthanol et du méthanol.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.  
Gaz nitreux  
Les mesures ont montré qu'à des températures supérieures à env. 150 °C une faible quantité de formaldéhyde peut être désagrégée par décomposition oxydative.

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	Estimation de la toxicité aiguë (Rat): > 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par voie cutanée	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 405

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Produit:

Système d'essais	Lapin
Méthode	OCDE ligne directrice 404 Pas d'irritation de la peau Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

#### Composants:

**Polydiméthylsiloxane,(((3-((2-aminoéthyl)amino) propyl)silylidyne)tris(oxy)) tris-,methoxy- terminé:**  
Provoque une irritation cutanée.

#### **acide propionique:**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

##### Produit:

Espèce	Lapin
Méthode	OCDE ligne directrice 405 Provoque de graves lésions des yeux. Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

### Composants:

**Polydiméthylsiloxane,(((3-((2-aminoéthyl)amino) propyl)silyldyne)tris(oxy)) tris-,methoxy- terminé:**  
Provoque de graves lésions des yeux.

**acide propionique:**

Provoque de graves lésions des yeux.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

#### Produit:

Génotoxicité in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Cancérogénicité**

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### Produit:

Effets sur la fertilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Composants:

**octaméthylcyclotétrasiloxane:**

Effets sur la fertilité

Susceptible de nuire à la fertilité.

**octaméthylcyclotétrasiloxane:**

Effets sur la fertilité

Susceptible de nuire à la fertilité.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Composants:

**acide propionique:**

Voies d'exposition

Inhalation

Evaluation

Peut irriter les voies respiratoires.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité par aspiration**

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicologie, Métabolisme, Distribution**

#### **Information supplémentaire**

#### Produit:

Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

Produit(s) hydrolysé(s): l'éthanol (64-17-5) irrite les muqueuses et légèrement la peau, dégraisse la peau. Peut être narcotique et endommager le foie.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

##### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### **Expérience de l'exposition humaine**

##### **Produit:**

##### Informations générales

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Attention ! Le produit peut hydrolyser dans le système gastro-intestinal et libérer du méthanol. Selon la littérature spécialisée, le méthanol (67-56-1) a un effet desséchant pour la peau, irritant pour les muqueuses, narcotique pouvant entraîner un coma ou la mort. Après un laps de temps, il peut entraîner des lésions du cœur, des reins, du foie et des nerfs optiques (cécité).

Selon la littérature spécialisée, l'éthanol (64-17-5) est irritant pour les muqueuses, légèrement irritant pour la peau, a un effet délipidant pour la peau, narcotique et potentiellement hépatotoxique.

#### **Information supplémentaire**

##### **Produit:**

##### Remarques

: Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

Produit(s) hydrolysé(s): l'éthanol (64-17-5) irrite les muqueuses et légèrement la peau, dégraisse la peau. Peut être narcotique et endommager le foie.

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

##### **Produit:**

##### Toxicité pour les poissons

Pas de données disponibles

##### **Composants:**

##### **octaméthylcyclotétrasiloxane:**

##### Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,015 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

##### Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)

10

##### **octaméthylcyclotétrasiloxane:**

##### Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,015 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	10
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	
<b>Produit:</b>	
Biodégradabilité	Produits de décomposition qui peuvent se dégager en cas d'hydrolyse: Méthanol Ethanol Liaisons silane Liaisons siloxane  Facilement biodégradable. Méthanol Ethanol
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	
<b>Produit:</b>	
Bioaccumulation	Une bioaccumulation est peu probable.
<b>Composants:</b>	
<b>octaméthylcyclotétrasiloxane:</b> Bioaccumulation	Facteur de bioconcentration (FBC): 500
<b>octaméthylcyclotétrasiloxane:</b> Bioaccumulation	Facteur de bioconcentration (FBC): 500
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	
<b>Produit:</b>	
Mobilité	Pas de données disponibles
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	
<b>Produit:</b>	
Evaluation	Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considérés comme persistants, bio-accumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB)..
<b>12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	
<b>Produit:</b>	
Evaluation	: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
<b>12.7 Autres effets néfastes</b>	
<b>Produit:</b>	
Information écologique supplémentaire	Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit L' utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation exacte

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

	<p>des déchets produits.          Pour l'utilisation recommandée, le code OMoD peut être choisi conformément aux listes pour le mouvement des déchets (LMoD).          Les quantités fractionnées et restantes peuvent être réutilisées.          Les restes de liquides sont des déchets dangereux et ne doivent en aucun cas être déversés dans les égouts. Ils doivent être déposés dans un centre local de collecte de substances problématiques.</p>
Emballages contaminés	<p>Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.          Recyclage des emballages vides.</p>
Code OMoD pour les produits non utilisés	<p>08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses          (*) Déchets spéciaux au sens de l'ordonnance du DETEC concernant les listes pour le mouvement des déchets (RS 814.610.1)</p>

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	1993
ADR	1993
RID	1993
IMDG	1993
IATA	1993

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (polydimethylsiloxane avec groupement aminoalkyl)
ADR	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (polydimethylsiloxane avec groupement aminoalkyl)
RID	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (polydimethylsiloxane avec groupement aminoalkyl)
IMDG	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (alkylalkoxysilane)
IATA	Flammable liquid, n.o.s. (alkylalkoxysilane)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	3
ADR	3

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

<b>RID</b>	3
<b>IMDG</b>	3
<b>IATA</b>	3

### 14.4 Groupe d'emballage

#### ADN

Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Numéro d'identification du danger	30
Étiquettes	3

#### ADR

Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Numéro d'identification du danger	30
Étiquettes	3
Code de restriction en tunnels	(D/E)

#### RID

Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Numéro d'identification du danger	30
Étiquettes	3

#### IMDG

Packaging group	III
Labels	3
EmS number	F-E, <u>S-E</u>

#### IATA

Packaging group	III
Labels	3

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADR

Dangereux pour l'environnement : non

#### IMDG

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

Polluant marin : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques Ces informations ne sont pas disponibles.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques Non applicable

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV (composés organiques volatils)

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) 0,9 %

pas de taxes des COV

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) Non applicable

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) octaméthylcyclotétrasiloxane décaméthylcyclopentasiloxane

Autres indications Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.

Autres réglementations Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.  
Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail.

Observer les réglementations de la protection du travail.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## StoCryl GW 100

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les modifications par rapport à la version précédente sont repérées dans la marge de gauche.

**Les informations données par cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et respectent la législation nationale et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient cependant à notre connaissance et à notre contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences des lois. Les informations données dans la présente fiche décrivent les exigences de sécurité relatives à notre produit mais ne donnent pas la garantie des propriétés de celui-ci.**

#### Texte complet pour phrase H

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H361f	: Susceptible de nuire à la fertilité.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

---

## StoCryl GW 100

du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Autres informations

Temporairement et jusqu'à épuisement de nos stocks, il se peut que vous constatiez des différences entre le marquage sur les emballages et les indications de la fiche de sécurité. Nous vous prions de nous en excuser.

Service émetteur

Abteilung TIQA  
Sto SE & Co. KGaA Stühlingen  
p.hammerschmitt@sto.com

Code du produit  
CH / FR

PROD0568